

7 RESPONSABILITE SOCIALE, SOCIETALE, ENVIRONNEMENTALE

7.1 Responsabilité sociale et sociétale

Le périmètre de consolidation financière concerne l'effectif et sa répartition par âge, sexe et zone géographique ; ainsi que les entrées/sorties et les rémunérations.

Le périmètre France (hors la filiale G2 Metric) présente les indicateurs Formation, Absentéisme, Nombre d'accidents du Travail, Taux de Fréquence et de gravité.

En ce qui concerne les autres informations qualitatives et quantitatives, le périmètre est donné au cas par cas.

Il est à noter que les indicateurs de formation et de gestion des carrières & compétences sont de mieux en mieux répertoriés et suivis en central grâce au déploiement depuis 2014 du Système d'Information RH baptisé « PASSENGER ».

PASSENGER compte aujourd'hui environ 4000 utilisateurs, répartis dans les principaux pays d'implantation du Groupe : en France, République Tchèque, Brésil, Tunisie, Allemagne, Canada, Espagne.

7.1.1 Un Groupe International qui écrit une nouvelle page de son histoire

Fondée par Pierre-Georges Latécoère en 1917, Latécoère est à l'origine de l'implantation de l'industrie aéronautique dans la région Toulousaine.

Constructeur de ses propres avions jusque dans les années 1950, Latécoère a offert à la France 31 records du monde et l'une des plus belles aventures humaines du siècle avec la création des lignes LATECOERE où s'illustrèrent des pilotes prestigieux comme Mermoz, Saint-Exupéry ou Guillaumet.

Fort d'une longue expérience d'avionneur, le Groupe Latécoère a développé sa présence dans tous les segments de l'aéronautique en poursuivant une stratégie de croissance fondée sur le partenariat dans les domaines des aérostructures, du câblage et des systèmes embarqués.

Le Groupe a connu une histoire riche depuis sa création. Même s'il est issu d'une lignée longue et prestigieuse en s'attachant à préserver certaines valeurs qui ont fait sa réussite initiale, il a aussi évolué avec son temps.

Aujourd'hui, le Groupe Latécoère est fournisseur majeur d'Airbus, de Boeing, du brésilien Embraer, de Dassault Aviation, et du canadien Bombardier.

Avec le plan Boost lancé en 2014, le Groupe écrit une nouvelle page de son histoire.

La politique Ressources Humaines s'inscrit pleinement dans cette nouvelle étape de l'histoire, en se déclinant en 4 principes d'action majeurs au service de l'efficacité opérationnelle des métiers:

- Réaliser des recrutements ciblés sur des postes qualifiés en France et à l'International
- Développer les savoir-faire reconnus par les clients et nos partenaires
- Evaluer clairement la performance et le potentiel d'évolution
- Déployer une gestion des carrières & des mobilités adaptée

7.1.2 Des recrutements ciblés sur des postes qualifiés en France et à l'International

7.1.2.1 Des emplois qualifiés

Les métiers du Groupe, qu'ils soient issus de la production, de l'ingénierie ou des fonctions support, sont souvent qualifiés, ce qui représente un atout pour l'employabilité des salariés.

Les opportunités de poste sont régulières notamment dans les domaines de l'Ingénierie et des Services en France et à l'étranger. Elles sont proposées à des candidats externes de valeur, à tout niveau de responsabilité et de compétences dans l'organisation.

Afin de garantir la sélection des meilleurs candidats, le processus de sélection se professionnalise chaque année davantage avec des recruteurs formés et outillés, grâce à PASSENGER.

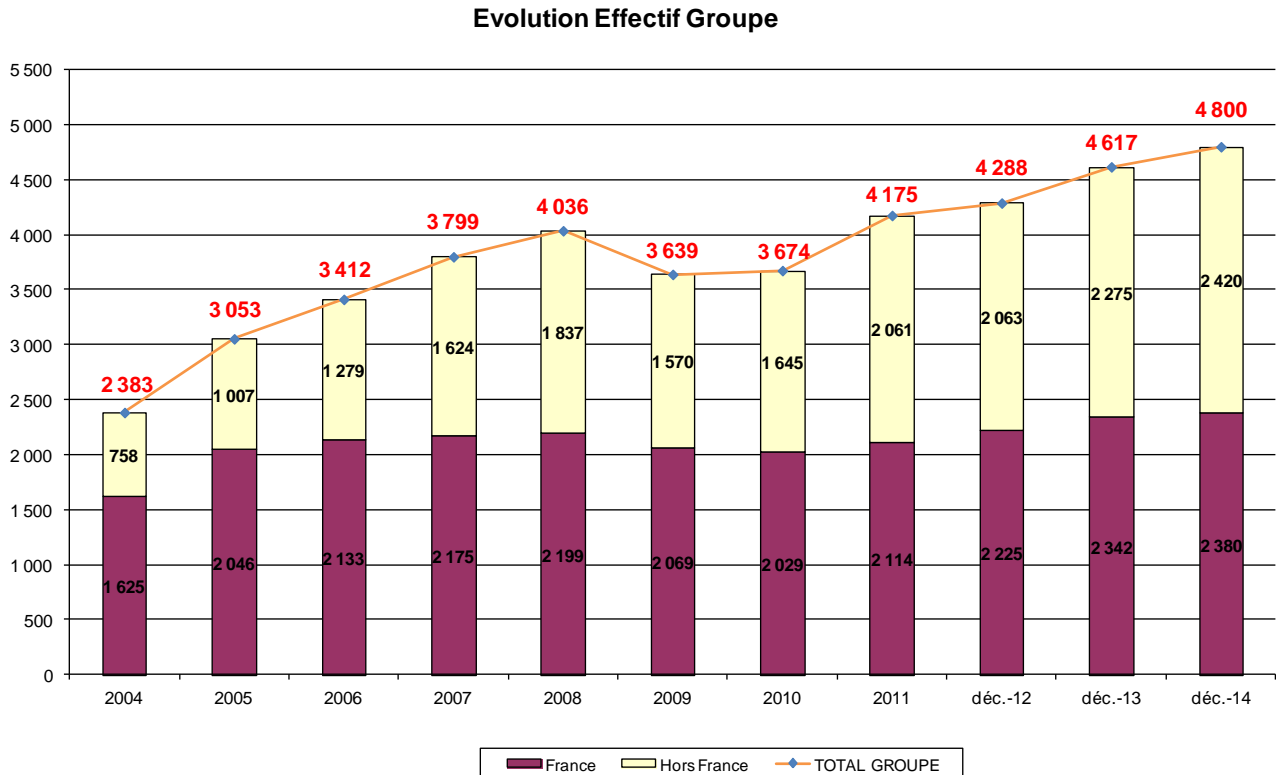
Par ailleurs, un soin de plus en plus important est apporté aux processus de sélection et d'évaluation des candidats externes, qui font souvent l'objet d'entretiens d'évaluation poussés, voire de test de sélection.

7.1.2.2 Des effectifs en évolution

En 2014, l'effectif du Groupe a continué de progresser via des recrutements notamment sur les sites en République Tchèque, au Brésil et au Mexique.

En matière d'organisation du travail, l'horaire de référence varie en fonction des différentes filiales et de la législation du pays où le Groupe est implanté. En cas d'impératif, les équipes peuvent travailler en 2x8 ou 3x8.

Evolution du nombre de salariés inscrits du Groupe (CDI + CDD)

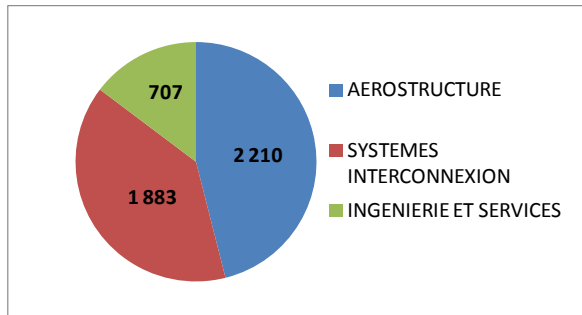


Les charges de personnel¹ du Groupe Latécoère, en 2014, s'élevaient à 238,1 M€. En 2013, elles représentaient un montant de 254 622 000 €. En 2014, c'est 841 salariés qui ont rejoint le Groupe LATECOERE dans le monde en CDI/CDD et 123 qui l'ont quitté suite à un licenciement. En 2014, le taux d'absentéisme² sur le périmètre France (hors G2 Metric) est de 3,6%.

¹ Les charges de personnel du Groupe Latécoère correspondent (i) aux charges de personnel internes du Groupe incluant notamment les traitements et salaires, les charges sociales, l'intéressement, la participation salariale et les engagements envers le personnel et (ii) aux charges de personnel extérieur (intérim).

² Le taux d'absentéisme est le nombre de jours travaillés d'absence X 100 / Nombre de jours de travail théoriques. Les types d'absence pris en compte sont les absences non justifiées, les arrêts de travail/trajet, liés ou non à un AT. Les absences non prises en compte sont les congés payés (loi en vigueur), congés spécifiques (fériés et absences conventionnelles), suspensions de contrat comme la maternité, congé sabbatique, etc.) »

Répartition des effectifs par branche d'activité



7.1.3 Des expertises et savoir-faire reconnus

Notre expertise est largement reconnue de nos clients et partenaires. Les compétences métiers sont identifiées et évaluées à travers des référentiels communs qui permettent de déployer des parcours de formation transverses.

7.1.3.1 La formation au métier et poste de travail : un atout majeur

Les actions de formation visent à adapter d'abord les salariés aux évolutions de leur poste de travail. Avec des formations techniques ou sur les domaines sécurité & environnement par exemple.

A ce titre, avec l'ouverture et la montée en puissance de nos sites en République Tchèque, au Brésil et au Mexique, les Centres de Compétences Métiers et de Formation se sont multipliés en interne.

Ainsi, Latecoere Do Brasil, LATElec SEA (Tunisie), Latecoere France à Toulouse et Gimont ont leur propre Centre de Formation : le site de Prague ayant inauguré le sien en 2014.

LATECOERE, LATElec, LATECOERE Services

Nombre d'heures de formation*	27 466
Nombre de personnes formées**	2 257

*Heures de formation réalisées en interne et en externe inscrites au plan de formation prévisionnel et effectivement réalisées.

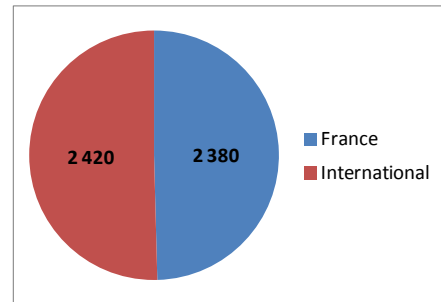
**Nb de personnes ayant suivi au moins une action de formation

7.1.3.2 Des parcours de formation à l'échelle « Groupe »

Au-delà de l'acquisition et du perfectionnement dans le métier ou au poste de travail, les besoins de développement des compétences et des carrières ouvrent le champ des formations en langues, en management, en gestion de projet par exemple.

En 2014, la décision a été prise de standardiser les outils et méthodes de management des projets et des programmes au sein du Groupe Latécoère.

Répartition des effectifs selon le lieu de travail



Un parcours de formation dédié mêlant des apports techniques et comportementaux a été monté pour l'ensemble des responsables de projets et programme en 6 semaines,

Au total, c'est une quarantaine de responsables de projets ou de programmes des trois Branches d'Activité répartis en cinq promotions qui ont été formés en 2014 et ainsi bénéficier d'un partage d'expérience transversal.

C'est aussi une communauté projet & programme transverse qui est désormais active et positionnée sur un métier clé qui participe au développement d'une culture « Groupe ».

7.1.4 La performance évaluée pour une gestion de carrière & mobilité

7.1.4.1 La performance au cœur du dispositif

Nos outils et pratiques continuent de se développer pour rendre plus efficace, plus fiable et plus équitable l'évaluation de la performance et du potentiel d'évolution de nos collaborateurs.

Grâce à PASSENGER, les campagnes de fixation d'objectifs et d'évaluation de la performance suivent un calendrier unique.

L'ensemble des collaborateurs est concerné car en 2014, un nombre croissant de salariés a bénéficié d'un entretien d'évaluation formalisé sur le périmètre France, avec près de 1500 entretiens.

7.1.4.2 Une gestion des carrières et des mobilités

En 2014, les salariés formalisent davantage leurs souhaits de mobilité géographique et/ou fonctionnelle à l'occasion de leurs entretiens d'évaluation réalisés dans le système d'information PASSENGER.

En parallèle, le Groupe LATECOERE cherche à encourager la mobilité inter-métiers sur le périmètre monde en préparant une Charte de Mobilité Groupe qui sera diffusée au premier trimestre 2015.

7.1.5 Le dialogue social

La recherche d'un dialogue social constructif est une priorité de chacune des sociétés du Groupe. Le modèle de relations sociales est basé sur la concertation avec/entre les Institutions Représentatives Personnel, avec la Direction des Ressources Humaines, la Direction Générale, et l'Encadrement.

La pratique du dialogue social et le bon fonctionnement des Institutions Représentatives du Personnel sont des facteurs d'équilibre et d'évolution positive des rapports sociaux au sein de l'entreprise contribuant notamment à sa pérennité et à son développement.

En 2014, 10 accords collectifs ont été signés en France principalement en matière de Négociations Annuelles Obligatoires, d'Intéressement et de Temps de travail. Un accord en matière de Sécurité et Conditions de travail a été signé dans la filiale Tchèque du Groupe Latecoere.

Enfin, pour la première fois un dispositif Frais de Santé et Prévoyance a été mis en œuvre de façon conjointe au sein des trois Sociétés françaises du Groupe (Latecoere, LATElec et Latecoere Services), permettant une meilleure couverture des frais de santé avec un coût moindre pour l'entreprise et les salariés.

7.1.6 Egalité des chances & Engagements envers les salariés

7.1.6.1. Les actions en faveur des personnes en situation de handicap

Au sein de la Société Latécoère, une structure regroupant des référents Handicap a été mise en place au sein de l'entreprise : elle regroupe une Assistante Sociale, des membres des services de Santé au Travail et Ressources Humaines et veille également au recrutement de salariés handicapés.

En 2013, Latécoère France a également participé à un forum d'échange organisé par Airbus, afin de mettre en relation les entreprises sous-traitantes avec des ESAT et ainsi de développer le recours aux prestations proposées par ces structures.

En 2014, Latecoere Services en France s'est associé à CAP EMPLOI, organisme de placement dédié à l'insertion professionnelle des personnes handicapées, pour diffuser ses offres d'emploi externe.

7.1.6.2 Les femmes dans les métiers techniques

Bien que le secteur de l'aéronautique soit historiquement un univers masculin, l'entreprise progresse pour améliorer les conditions de travail et favoriser l'égalité des chances entre hommes et femmes.

En 2011, le groupe Latécoère a signé la charte Réseau-lument Egalité », association qui œuvre pour l'égalité femmes-hommes dans le département du Gers

avec l'objectif de promouvoir le recrutement des femmes dans les métiers de l'aéronautique.

Les accords en matière d'égalité professionnelle hommes-femmes portent sur 4 axes de travail:

- L'équilibre vie privée – vie professionnelle
- L'emploi et les rémunérations
- La formation
- Les promotions et le parcours professionnel

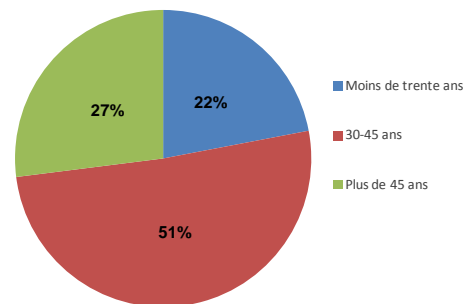
Partenaire de « L'Aéronautique déploie ses Elles » depuis 2012, un dispositif mis en œuvre conjointement par Pôle Emploi, l'AFPI Midi-Pyrénées et l'ETT Synergie, LATECOERE participe à ce programme qui a eu pour objectif en 2014 de permettre à 12 femmes d'accéder au métier d'ajusteur-monteur, en mettant en œuvre un parcours de formation en alternance pouvant mener à une offre d'embauche.

En 2014, la société LATECOERE a ainsi fait 3 propositions d'embauches à des femmes formées au métier d'ajusteur monteur qui ont toutes été acceptées.

Au global sur le périmètre Groupe en 2014, 34% de l'effectif est féminin.

7.1.6.3 Les Seniors et les Jeunes dans les équipes

Répartition des effectifs par âge



Au sein du Groupe, le capital de connaissance des seniors est considéré comme un atout.

En 2013, la Société Latécoère signe son « Contrat de génération ». Il poursuit 3 objectifs majeurs, le premier en faveur de l'emploi des jeunes, le deuxième en faveur du maintien dans l'emploi ou le recrutement de seniors et enfin le troisième en faveur de la transmission des compétences et savoir-faire.

Mais c'est aussi grâce au potentiel de la jeunesse que la performance de l'entreprise saura être au rendez-vous sur le long terme.

C'est pourquoi le Groupe Latécoère estime qu'il est nécessaire de contribuer à faire de ces jeunes, des femmes et des hommes responsables, bien intégrés dans leur environnement.

Au quotidien, en dispensant des cours (INSA, Université Paul Sabatier, SUPAERO...) ou en participant à leurs conseils d'administrations (ICAM, ESTACA, Aircraft Producer Association) les collaborateurs du Groupe

donnent de leur temps et de leur expertise pour contribuer à la formation des jeunes.

Et en 2014 c'est près de 300 offres de stage qui ont été proposées, dans l'ensemble des activités du Groupe en France et à l'International.

7.1.6.4 La Sécurité est l'affaire de tous

Au sein de la Société Latecoere, la politique de Santé et Sécurité au Travail (SSE) s'est renforcée, structurée et déployée depuis 2012.

A ce titre des formations sont organisées depuis 2013 pour sensibiliser les salariés à l'organisation SSE, ses enjeux mais aussi les risques humains et aspects environnementaux.

En 2014, la Société Latecoere crée un poste d'Expert Sécurité pour ses deux sites en France, afin d'aller plus loin dans les actions de prévention des risques professionnels.

En 2014, l'initiative va au-delà et les indicateurs sécurité sont compilés pour les trois principales sociétés françaises : Latecoere, LATElec et Latecoere Services (43 accidents avec arrêt de travail ont été enregistrés en 2014).

	LATECOERE	LATElec	LATECOERE Services
Taux de fréquence	15,64	12,55	3,76
Taux de gravité	0,55	0,56	0,07

(*) Le taux de fréquence correspond au nombre d'accidents du travail et de trajet avec arrêt multiplié par 1.000.000 et divisé par le nombre d'heures travaillées ; le taux de gravité correspond au nombre de journées calendaires d'arrêt multiplié par 1.000 et divisé par le nombre d'heures travaillées.

7.1.6.5 L'actionnariat salarié

L'actionnariat salarié est ainsi une valeur forte du Groupe Latecoere.

Au 31 décembre 2014, les salariés représentaient 7,80% du capital et 13,85% des droits de vote et disposent de 3 sièges au Conseil de Surveillance.

Cette approche a été reconnue par la communauté financière : en 2007, la société Latécoère a remporté le 3ème prix de l'Actionnariat Salarié et en 2009, celui de l'Information des Actionnaires Salariés.

7.1.7 L'implication du Groupe LATECOERE dans la société

7.1.7.1 Des actions citoyennes

En France, en Tunisie, en République Tchèque ou au Brésil, principaux pays d'implantation, le Groupe Latécoère reste attentif à être intégré dans son environnement. L'objectif est double : être impliqué dans

la vie citoyenne et soutenir des associations qui font avancer la société vers plus de solidarité.

En étant à l'initiative de la création du GITAS (Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales) en Tunisie, le groupe Latécoère a contribué à favoriser les échanges, collaborations et synergies entre les entreprises du secteur aéronautique et spatial implantées en Tunisie.

En participant à des actions en faveur de la petite enfance défavorisée au Brésil, les collaborateurs du Groupe sont fiers de participer à des actions solidaires.

En 2014, s'est tenue la « Semaine de l'Aidant Familial » au sein de la Société Latecoere. Un aidant familial est une personne non professionnelle qui vient en aide à un proche pour ses activités de la vie quotidienne, quel que soit son âge ou sa situation de santé. Il apporte un soutien moral, une surveillance, une aide pour les activités domestiques ou la gestion administrative et financière.

Durant une semaine, les conférences, stands d'information et rencontres thématiques se sont succédés autour des thématiques comme la dépendance, le vieillissement, le handicap ou l'enfance... afin d'être tous solidaires.

Une Charte Ethique est en vigueur depuis plusieurs années au sein du groupe pour expliciter les valeurs sociales qui l'animent. Les thèmes abordés dans cette charte sont : le non recours au travail des enfants, le non recours au travail forcé, la liberté d'association, le respect de la législation locale et internationale, la santé et la sécurité au travail, le respect de la vie privée et la non discrimination.

D'une manière plus globale, le Groupe Latécoère s'engage à tout mettre en œuvre afin de respecter les Droits de l'Homme.

7.1.7.2 Engagements Sous-traitance & fournisseurs

Fournisseurs

En décembre 2010, la société Latécoère a signé la Charte régissant les relations entre grands donneurs d'ordres et PME. Au travers de 10 engagements pour des achats responsables cette charte définit un ensemble de principes qui participent à construire une relation équilibrée et durable entre grands donneur d'ordre et PME, concernant notamment :

- L'équité financière
- La collaboration entre grands donneurs d'ordre / PME
- La maîtrise des taux de dépendances
- Le rôle des grands donneurs d'ordre dans leurs filières
- Les impacts développement durable et la responsabilité territoriale

Par ailleurs, il existe un manuel du métier de l'acheteur au sein de la Société Latecoere qui précise un certain nombre de règles éthiques, ayant notamment pour objectif de lutter contre la corruption. Ainsi, il est interdit

de tirer profit ou avantage personnel d'un achat de biens ou de services effectué pour le compte de la société, il est exigé de rejeter tout acte ou tentative de corruption lors du déroulement des processus d'achats.

De plus, la Direction Juridique du groupe a pour mission d'intégrer les nouvelles exigences sociales et environnementales dans les Conditions Générales d'Achat utilisées par la société et ses filiales. Il est ainsi demandé à nos sous-traitants et fournisseurs de porter une attention particulière sur les règles d'éthique, d'hygiène et de sécurité, de gestion des déchets et sur la réglementation en matière, d'enregistrement, d'évaluation, d'autorisation et de restrictions des substances chimiques (REACH).

Enfin, en tant que producteur de pièces aéronautiques, les produits du Groupe Latécoère sont produits en conformité avec la réglementation et les prescriptions fixées par les cahiers des charges des donneurs d'ordres et leur utilisation ne présentent pas de risques sanitaires spécifiques.

Sous-traitance

Le Groupe fait appel à la sous-traitance selon les formes suivantes :

- la sous-traitance (ex situ) de coopération correspondant à des activités confiées à de grands partenaires à la demande du client ;
- la sous-traitance (ex situ) de spécialité, pour des activités pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de compétences pour des raisons techniques ou économiques ;
- la sous-traitance (in situ) de capacités correspondant au dimensionnement maximum de la production et du développement du Groupe, fondé sur les aspects cycliques des activités.

Le montant de la sous-traitance ex situ pour l'ensemble du Groupe s'élève à 194,8 M€ au titre de l'exercice 2014.

7.2 Responsabilité environnementale

Les activités du groupe LATECOERE, en particulier les activités industrielles liées aux métiers principaux que sont l'Aérostructure et les Systèmes d'Interconnexion, ont un impact environnemental faible à modéré et ne présentent pas de risque majeur pour l'environnement. Pour autant, le groupe LATECOERE intègre la dimension de préservation de l'environnement et dans cet objectif s'est engagé dans une démarche de management environnemental. Sur les quinze sites¹ de production du Groupe, cinq ont obtenu la certification ISO 14001 et cinq autres ont entamé l'adaptation de leurs processus organisationnels pour pouvoir répondre aux exigences de cette norme. En parallèle, le groupe LATECOERE poursuit la mise en œuvre des points d'amélioration dégagés lors de la mission d'évaluation réalisée en 2011 et portant sur la prise en compte des aspects environnementaux.

En particulier, le groupe LATECOERE poursuit de manière permanente les actions permettant :

- d'évaluer son niveau de conformité à la législation et à la réglementation applicables, et de mener les actions nécessaires pour répondre aux diverses exigences ;
- d'améliorer, de manière continue la prévention contre les impacts environnementaux potentiels liés à ses activités ;
- de préserver les ressources et le milieu naturel, en particulier en favorisant les économies d'énergie, la consommation au plus juste des produits chimiques et des ressources naturelles ;
- d'intégrer au plus tôt les évolutions de la législation et des réglementations applicables aux activités des différents sites.

7.2.1 Politique générale en matière environnementale

La politique environnementale du groupe LATECOERE est caractérisée par la mise en place d'une démarche d'application du référentiel ISO 14001 dans la plupart des filiales et sites du groupe. Cette démarche comprend la mise en place d'une fonction environnement pour les différents sites opérationnels du Groupe. Cinq sites ont obtenu la certification ISO 14001. Il s'agit des sites de Gimont (certification obtenue en 2006), Labège (depuis 2008), Colomiers (depuis 2010),

Sainte-Foy d'Aigrefeuille (depuis 2011) et Liposthey (depuis 2012). Ces sites représentent les trois activités du Groupe qui sont regroupées dans les branches Aérostructures, Systèmes d'Interconnexion et Ingénierie & Services. Conformément aux objectifs généraux du Groupe, cinq autres sites ont entrepris une démarche de mise en œuvre d'un système de management environnemental basé sur les exigences du référentiel ISO 14001. Il s'agit des sites de Jacarei (Brésil), Prague (République Tchèque), Périole (France) et des deux sites tunisiens (Charguia et Fouchana). Pour le site de Jacarei, l'année 2013 a été consacrée à la sensibilisation du personnel, l'année 2014 à la mise en place des diverses procédures avec l'objectif d'être en mesure de réaliser les audits internes de conformité en fin d'année et d'assurer une certification en 2015. Le site de Prague est classé IPPC (Integrated Pollution Prevention and Control) ce qui le met dans une position très élevée d'exigence et de suivi environnemental par l'administration compétente. En ce qui concerne l'ISO 14001, le site Prague a réalisé en 2013 l'adaptation de ses procédures et la formation des auditeurs internes, la certification est prévue dans le courant de l'année 2015. Pour les sites tunisiens de Charguia et Fouchana, la mise en conformité par rapport aux exigences de la norme a également été effectuée pendant l'année 2013. Pour le site de Périole, la mise en conformité a été démarrée en 2013 en parallèle à la sensibilisation du personnel et sera poursuivie sur les années 2014 et 2015. La certification est prévue en 2016.

Le groupe LATECOERE est déterminé à poursuivre les actions permettant d'assurer l'amélioration continue de sa performance environnementale. La mise en œuvre de procédures sur les sites permet de maîtriser les situations d'urgence ou les accidents réels et de prévenir ou réduire les impacts environnementaux négatifs potentiels.

De manière à mettre en place localement un système de management environnemental, le groupe LATECOERE a créé la fonction de responsable environnement sur les sites principaux. Cette première étape a ainsi permis de structurer les actions au niveau des sites pour maîtriser les impacts environnementaux liés à leur exploitation.

A la suite de l'audit environnement 2011, le groupe LATECOERE s'est doté d'une structure centrale de coordination pour améliorer l'alignement des activités à la stratégie environnementale du Groupe, assurer la veille réglementaire, et pour favoriser l'échange des bonnes pratiques entre les divers sites.

¹ Les sites pris en compte dans le cadre de ce rapport sont tous les sites ayant une activité industrielle ainsi que les sites ayant une activité de service exclusivement et dont l'effectif est supérieur ou égale à cinquante personnes :

- Activité Aérostructure Industrie : sites de Périole, Gimont, Portet, Jacarei, Prague et Hermosillo
- Activité Services : sites de Ste Foy d'Aigrefeuille et Purpan
- Activité Systèmes d'Interconnexion : sites de Labège, Colomiers, Le Cres, Tarbes, Liposthey, Hambourg, Charguia, Fouchana et Hermosillo

Cinq sites ont mis en place des organisations participatives, basées sur l'information et la formation de l'ensemble de leurs salariés, permettant de garantir un management environnemental dans la durée, et de s'assurer d'une bonne gestion globale autour des activités opérationnelles. Le programme d'information et de formation a permis à l'ensemble des salariés LATECOERE de :

- Connaître l'organisation environnementale mise en œuvre au sein de LATECOERE et les enjeux en découlant
- Connaître les principes fondamentaux de l'ISO 14001
- Connaître leur implication concrète
- Connaître les risques environnementaux
- Créer un état d'esprit afin que les salariés s'approprient la démarche et s'impliquent au quotidien

Le groupe LATECOERE conduit régulièrement une évaluation du risque incendie. Par cette action, le groupe maîtrise les risques liés aux situations d'urgence.

D'autres mesures portant directement sur l'environnement sont déployées ou en cours de déploiement. C'est le cas notamment des mesures prises dans le cadre de la réglementation Européenne REACH sur les substances et les préparations chimiques.

Le groupe utilise des produits, articles ou matières comportant des substances dites « extrêmement préoccupantes » au sens de la réglementation REACH, en interne et au travers de fournisseurs qualifiés. Les éléments que livre le groupe sont destinés à être intégrés dans des avions, et ses clients lui imposent la plupart du temps les matières et procédés devant être utilisés, ce qui rend très faible la marge de manœuvre pour les évolutions. Une organisation spécifique a été mise en place. Elle a identifié le statut de la société vis-à-vis de la réglementation REACH ainsi que les substances utilisées. En particulier, LATECOERE a mis en place un référent qui pilote les activités des services impactés au travers d'un groupe de travail. Les actions entreprises à ce jour sont bien entendu la communication aux clients quant à la présence de toute substance candidate et dont la teneur est supérieure à 0,1% en rapport masse/masse, mais également la recherche de substances candidates dans tous les nouveaux produits introduits sur les sites de production, ceci afin de travailler sur la substitution des produits à risques. Environ 1200 références livrées à Airbus sur cette période ont été analysées et les résultats ont été communiqués au moyen des MDF (Material Declaration Form) proposés par le client. A ce jour, pour tout nouveau chantier, ces analyses sont réalisées en amont, la prise en considération des substances candidates se fait dès la conception de l'article dans les cas où la substitution n'est pas possible. En parallèle, les analyses sont affinées à chaque évolution de la « candidate list » pour tous les articles dont la livraison est toujours d'actualité. Un contrôle de cette organisation par la DREAL a été effectué en décembre 2013 et a confirmé la pertinence des mesures prises. Les actions se poursuivent en 2014 et 2015 avec en

particulier la communication à nos clients des articles concernés et des mesures particulières à prendre le cas échéant. Doté d'une veille réglementaire assurée par un organisme extérieur, les sociétés du groupe LATECOERE, après avoir identifié la présence de ces substances dans les articles livrés, met en place une traçabilité de ces substances chimiques, intègre les contraintes pour l'utilisation de certaines préparations chimiques dans ses procédés de fabrication et ses produits et peut être amené à gérer l'obsolescence ou l'interdiction d'une substance, et son remplacement potentiel par une autre substance autorisée avec l'accord de ses clients, et le cas échéant en informe l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ainsi que ses clients.

7.2.2 Utilisation durable des ressources¹

Le groupe LATECOERE a peu d'influence sur la consommation de matière première car les matériaux et les processus utilisés sont largement définis par les clients et permettent peu d'économies complémentaires. Toutefois, des initiatives Groupe ont permis de limiter l'utilisation des ressources comme notamment la commande de plaques pré-usinées ou préformées auprès des fournisseurs de métaux, ce qui limite la production de chutes et de copeaux. Ces chutes et copeaux sont revendus pour être valorisés. Pour le périmètre Aérostructure ont été ainsi recyclés 416 tonnes d'aluminium, 95 tonnes d'acier et 3 tonnes de titane.

Les consommations d'eau, et d'énergies, sont suivies au travers des bilans annuels, dont certains, selon les sites et en fonction de la réglementation locale, sont fournis aux administrations compétentes.

La consommation d'eau est globalement maîtrisée sur l'ensemble des sites du Groupe. La tendance démontre une diminution continue de la consommation au cours des dernières années. La consommation globale du groupe de la ressource eau a été de 55 447 m³ en 2014. La fourniture n'a pas été soumise à des contraintes locales au cours de cette année. Le tableau ci-après montre l'évolution de la consommation en eau au cours des dernières années pour l'ensemble des sites². Il est à noter que les consommations de la branche Aérostructure représentent en 2014 près de 75% de la consommation totale du groupe.

¹ Le site d'Hermosillo qui a démarré ses activités en 2013 dans des locaux en location est intégré dans le bilan à compter de l'exercice 2014. Ce site couvre les activités Aérostructure Industrie et Systèmes d'Interconnexion. Compte tenu de la difficulté d'obtenir les consommations par activité, la totalité des consommations de ce site est intégrée au titre de l'Aérostructure Industrie.

² Hors site du Purpan pour lequel les données 2014 ne sont pas disponibles.

Eau (m ³)	Aérostructure Industrie	Aérostructure Services	Systèmes d'Interconnexion	Total
2012	41 246	811	14 615	56 672
2013	34 813	843	12 134	47 790
2014	41 568	621	13 258	55 447

Le groupe a consommé en total 32,2 millions de kWh en 2014 dont 76% sous forme d'électricité. Cette consommation globale est en diminution de près de 8% entre 2012 et 2014 qu'il convient de rapporter à une augmentation du chiffre d'affaires (hors éléments exceptionnels et facturation non récurrente) de 19,3% sur la même période. Outre une maîtrise globale de la consommation énergétique, le Groupe a bénéficié d'un hiver 2014 particulièrement doux qui a notamment permis de baisser la consommation de gaz destiné au chauffage des locaux.

Electricité (millions de kWh)	Aérostructure Industrie	Aérostructure Services	Systèmes d'Interconnexion	Total
2012	17,70	0,55	4,50	22,75
2013	18,456	0,53	4,98	23,96
2014	19,85	0,49	4,03	24,37

Gaz (millions de kWh)	Aérostructure Industrie	Aérostructure Services	Systèmes d'Interconnexion	Total
2012	11,49	0,19	0,42	12,10
2013	12,29	0,18	0,50	12,96
2014	7,37	0,13	0,36	7,86

Il apparaît que l'activité Aérostructure représente près de 85% de la consommation du Groupe et est donc bien plus consommatrice en énergie que les autres activités.

L'optimisation de l'utilisation de la superficie des sites est un sujet qui est intégré dans la stratégie du groupe par une rationalisation des sites.

Les sites sont généralement construits de façon dense, cherchant à optimiser l'espace utilisé pour la production.

Le groupe cherche à être économe dans l'utilisation des sols et ainsi limiter son impact sur l'artificialisation des sols. En excluant le site de Gimont, qui constitue une réserve foncière du groupe, les sols sont en moyenne occupés par une partie bâtie de 55%. La surface globale utilisée pour l'ensemble de ses activités est d'environ 400 000 m². Il n'y a pas eu d'évolution significative des surfaces bâties au cours de la dernière année.

7.2.3 Pollution et gestion des déchets

En ce qui concerne le recyclage de déchets, tous les sites participent à la démarche et ont mis en place un système de collecte sélective. Il y a toutefois un effort de quantification à mener sur de nombreux sites.

Les sites européens, classés sous ICPE ou IPPC, ont une obligation légale de suivi de leurs émissions de COV (composés organiques volatiles) au niveau de leur process de fabrication. Ainsi, en fonction des résultats des différents audits et des tendances dégagées, le groupe recherche les solutions les plus efficaces à mettre en place pour réduire les rejets.

Pour ce qui concerne les niveaux de bruit et les émergences sonores du site de Périole, en 2013 et 2014, d'importants travaux ont été entrepris pour notamment réduire le bruit de certains équipements. Une cartographie complète des émissions sonores du site sera réalisée début 2015. Les autres sites ne posent pas de problèmes particuliers en ce qui concerne le bruit et les émergences sonores.

En 2014, un diagnostic environnemental a été réalisé sur le site de Toulouse. Il a confirmé un impact en COHV au droit du piézomètre amont, limité aux bordures nord-ouest et ouest du site. De plus des teneurs au droit de l'ancienne droguerie ont été mesurées avec un profil différent de l'impact au droit du piézomètre amont.

Toutefois les calculs de risque sanitaire montrent que les niveaux sont inférieurs aux critères recommandés par la circulaire du 8 février 2007 pour les scénarii industriels intérieur et extérieur.

Des investigations complémentaires sur les sols seront nécessaires afin de vérifier si une source sol est présente et/ou si les concentrations mesurées proviennent uniquement du dégazage de la nappe.

7.2.4 Contribution à l'adaptation et à la lutte contre le réchauffement climatique

En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique, le groupe LATECOERE a donné priorité au cours des dernières années à la diminution des émissions de gaz à effet de serre par l'adaptation de son outil industriel.

La principale source de rejets de gaz à effets de serre du groupe LATECOERE est liée à sa consommation énergétique. Priorité a été ainsi donnée à la diminution de la consommation sur le site le plus ancien (site de Périole) qui présentait un potentiel significatif d'amélioration. La diminution de la consommation énergétique sur ce site de l'ordre de 50% en quatre ans a permis de diminuer la consommation globale du groupe de l'ordre de 20% et ainsi contribué à la diminution de l'émission de gaz à effet de serre. Le choix d'une fourniture en gaz naturel pour les besoins d'énergie des sites de Périole et de Prague constitue également un effet positif pour ce qui concerne les émissions. Ce constat sera vérifié dans l'avenir par la mise en place d'une corrélation entre la consommation énergétique et la production du site.

D'autre part, conformément à la législation, le Groupe LATECOERE a effectué sur le périmètre français en 2012 un bilan des émissions de gaz à effet de serre pour ses sites français. Ce bilan a porté sur les émissions effectuées pour l'exercice 2011 et concernant les scopes 1 et 2 détaillés dans l'article 75 la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010.

Le bilan synthétique des émissions de gaz à effet de serre dues aux consommations de gaz et d'électricité sur le périmètre global est présenté ci-dessous (les valeurs sont calculées en utilisant la Base Carbone ADEME comme source de facteurs d'émission) :

Emissions de GES (T Eq CO2)	Aérostructure Industrie	Aérostructure Services	Systèmes d'Interconnexion	Total
2013	7 714,5	71,3	1 480,9	9 266,8
2014	7 886,5	55,8	1 099,7	9 042,1

Au niveau mondial, le Groupe a, en 2014, émis 9042 tonnes¹ équivalent CO2 à comparer à 9267 tonnes émises en 2013.

En ce qui concerne la prise en compte des impacts du changement climatique, l'activité même de LATECOERE sur ses sites ne fait pas relever dans une première approche des indices majeurs vis-à-vis de besoins d'adaptations. Les sites ne sont notamment pas situés dans des zones inondables.

Au niveau de son métier le groupe reste évidemment sensible à la question puisque ses clients et les associations professionnelles dont il fait partie ont fait de l'adaptation au changement climatique un des enjeux majeur de progrès pour les années à venir.

¹ Les données 2013 et de 2014 sont comptabilisées sur un périmètre monde pour les scopes 1&2 et ne sont pas comparables aux données précédentes qui étaient uniquement comptabilisées sur un périmètre France. Dans ce bilan, en l'absence de précision, les consommations de gaz sont supposées en PCI ce qui maximise la valeur des émissions.

7.2.5 Protection de la biodiversité

Aucun des sites du groupe ne se trouve dans une zone naturelle spécifiquement protégée, notamment Natura 2000 pour ce qui concerne les sites européens, ou à proximité immédiate d'une telle zone. Les actions prioritaires sont donc orientées autour de l'exploitation des sites pour diminuer de façon continue l'impact industriel sur l'environnement et par ce fait également sur la biodiversité de façon plus large.

L'impact des activités du groupe sur la biodiversité est analysé dans une première approche par ses émissions industrielles et son occupation des sols. Les sites effectuant des rejets d'eaux les plus élevés ont signé des conventions de rejets avec des stations d'épuration pour la meilleure prise en compte de leurs rejets au niveau du traitement avant l'introduction finale des eaux épurées dans le milieu naturel.

Ainsi, fort de l'analyse qui a pu être portée sur les risques d'atteinte à l'environnement, le groupe n'a pas jugé nécessaire de mettre en place des provisions et garanties.